Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260402-2026_012-DE

SAINT-JUST
terre de vie
et d'histoire

Grand Site
Mégalithique
de Bretagne

2026/012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Chantal BOURY, Mme Sonia DEBROUX, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Hervé JARNOT, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Date de convocation : le 25 mars 2026

Secrétaire de séance : M. Christophe DETAIN

Objet :
Désignation des représentants dans les organismes extérieurs : SDE 35

Monsieur le Maire indique qu'à la suite des dernières élections municipales, les communes sont amenées à désigner leur(s) délégué(s) pour siéger aux instances du :

- **Désignation du représentant communal au Syndicat Départemental d'Energie 35**

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et suivants,

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35),

Considérant qu'il y a lieu de désigner un représentant titulaire et un suppléant pour siéger au comité syndical du SDE 35,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE :

Article 1 : de désigner en qualité de représentant titulaire de la commune au SDE 35 :
- M. Nicolas DEBRAY

Article 2 : de désigner en qualité de représentant suppléant :
- Mme Aline HERVÉ

Article 3 : La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité de la Préfecture 35 et notifiée au SDE 35.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr